



Une entreprise au cœur de l'innovation



Créée en 1947, l'entreprise s'est fait connaître dans le domaine de la construction de machines spéciales destinées à l'industrie.

Dirigée par Alain Bourgard, SIT-AB réalise aujourd'hui des pièces de mécanique de précision, de mécano-soudure et de métallerie.

Conscient des attentes des serruriers, métalliers, menuisiers et charpentiers dans la fixation de leurs ouvrages lourds sur les façades isolées, SIT-AB a créé la marque Inert Technologie Fixing et breveté son innovation IT-Fix en France (FR11.61.020) et l'étend à l'international (PCT/FR2012/052764).

IT-Fixing® a développé une gamme de produits de fixation innovante qui n'altère pas les manteaux isolants des façades.

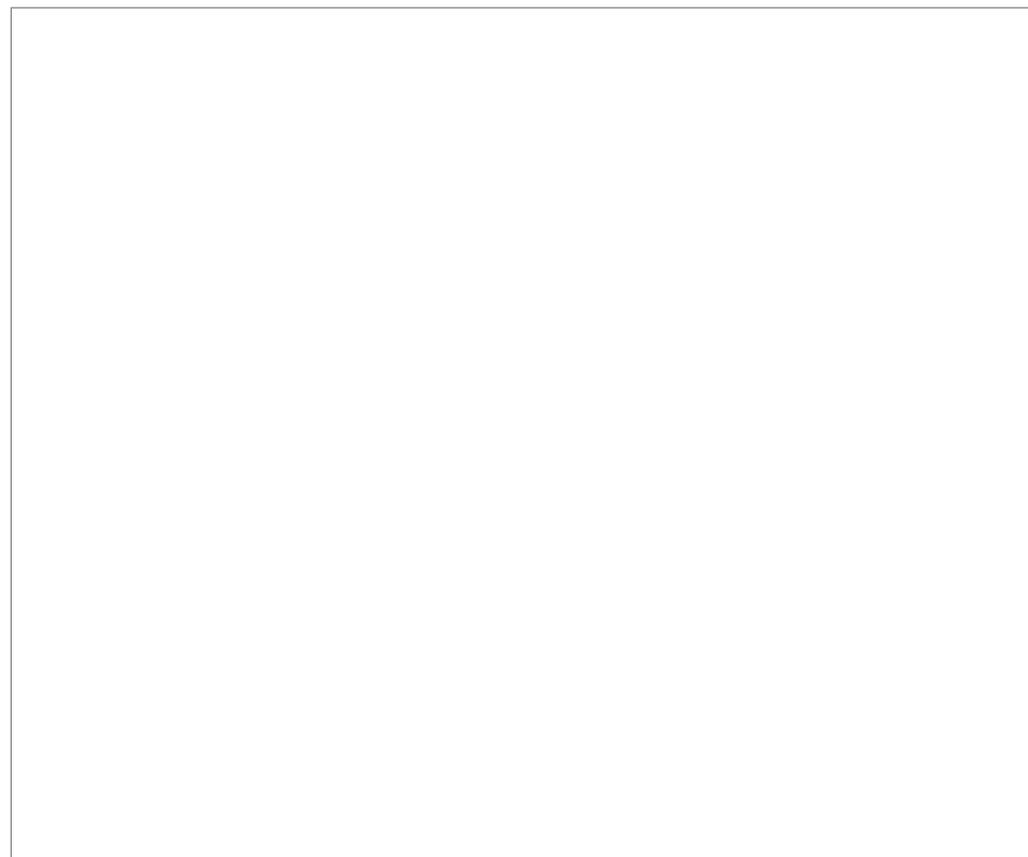
Les professionnels ont à présent la solution pour supprimer les ponts thermiques, les condensats et les infiltrations. C'est pour eux l'assurance d'obtenir l'attestation de fin de travaux de la prise en compte de la réglementation thermique exigible depuis le 01/01/2013.

IT-Fixing® est membre du Pôle de Compétitivité EnergiVie Alsace et s'inscrit dans l'évolution de techniques constructives innovantes.

Les solutions conçues par IT-Fixing® participent à l'efficacité des bâtiments BBC et BEPOS.

IT-Fix

est distribué par



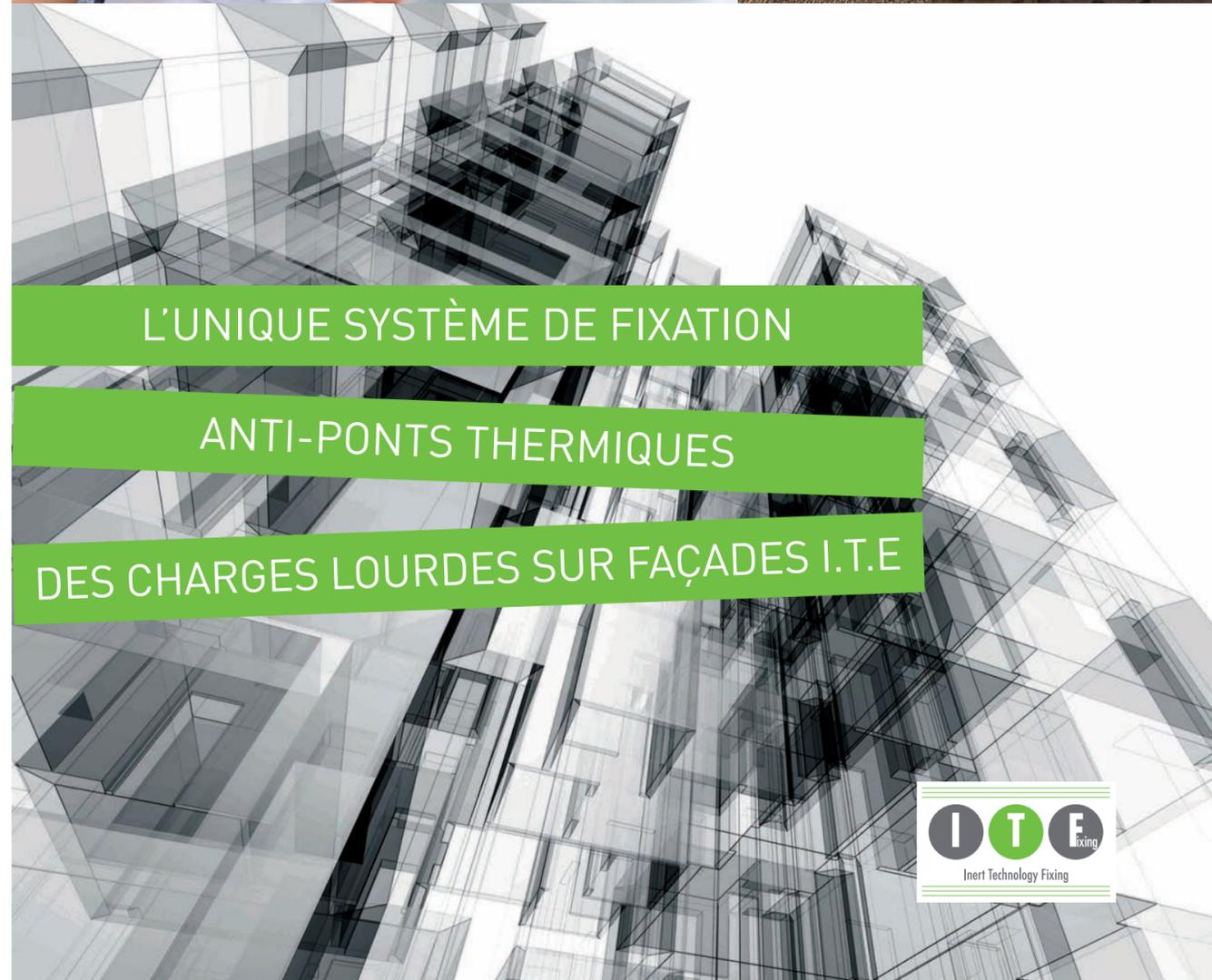
IT-Fixing® est une entité de SIT-AB

22, rue du Faubourg - 67430 DIEMERINGEN
infos@it-fixing.com - Tel: +33 3 88 00 41 90 - Fax: +33 3 88 00 08 45
www.it-fixing.com

IT-Fix



IT-F - MAI 2013 - Crédits photos : Fotolia® - Balcons Soprima® - Conception : Agence On m'a dit



L'UNIQUE SYSTÈME DE FIXATION

ANTI-PONTS THERMIQUES

DES CHARGES LOURDES SUR FAÇADES I.T.E



IT-FIX, L'INNOVATION QUE LE MARCHÉ ATTENDAIT !



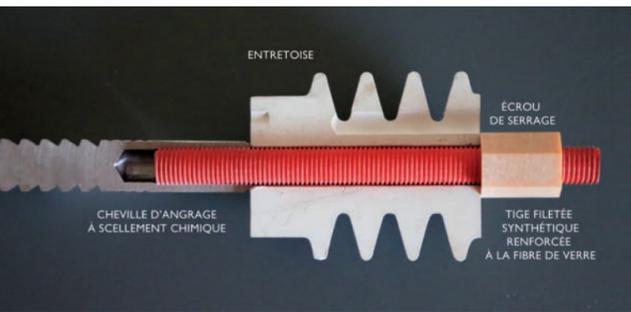
Une solution performante pour des fixations sans ponts thermiques.

Une gamme adaptée à toutes les épaisseurs d'isolants posés sur les façades I.T.E.

Une haute performance énergétique avec 90% de réduction des ponts thermiques.

Des solutions anti-ponts thermiques pour chaque métier.

IT-Fix, une solution en parfait accord avec la réglementation thermique en vigueur.



La solution d'IT-Fixing® s'adapte à toutes les épaisseurs d'isolant de 10 à 30 cm, ... et offre une grande souplesse d'installation. Elle s'affranchit de toutes les irrégularités d'épaisseur d'enduits grâce à l'adjonction de cales de compensation.

Charges admissibles des modèles IT-FIX

Référence	ITF 80-M12	ITF 80-M16	ITF 80-M20
diamètre nominal en mm	φ 80	φ 80	φ 80
φ de tige filetée + écrou	M12	M16	M20
φ douille ITF en mm	79	79	79
Traction : Nt [kN]	23	44	70
Compression : Nc [kN]	38	35	32
Flexion : M [Nm]	384	411	444
Cisaillement : V [kN]	11	21	33
Couple de serrage : Cs [Nm]	13	42	72



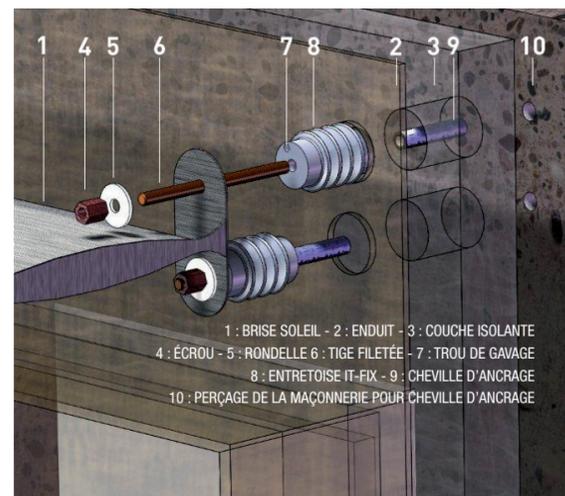
Référence	ITF 120-M20	ITF 120-M24
diamètre nominal en mm	φ 120	φ 120
φ de tige filetée + écrou	M20	M24
φ douille ITF en mm	119	119
Traction : Nt [kN]	70	100
Compression : Nc [kN]	68	64
Flexion : M [Nm]	1304	1360
Cisaillement : V [kN]	33	47
Couple de serrage : Cs [Nm]	92	162

IT-Fix est un dispositif destiné à la fixation d'éléments structurels et périphériques tels que les garde-corps, escaliers métalliques, balcons, pare-soleil, brise-vue, parements, ... rapportés aux façades de bâtiments équipés d'isolation extérieure.

IT-Fix est actuellement l'unique fixation à rupture de ponts thermiques ($\lambda : 0,2 - 0,3$ W/m.K) disponible sur le marché, qui puisse permettre de fixer a posteriori les structures métalliques lourdes à l'extérieur de la couche d'isolation.

Son dispositif innovant associe trois éléments :

- > une entretoise en matériau composite et fibre de verre,
- > une tige filetée synthétique renforcée à la fibre de verre
- > une cheville d'ancrage.



1 : BRISE SOLEIL - 2 : ENDUIT - 3 : COUCHE ISOLANTE
4 : ÉCROU - 5 : RONDELLE - 6 : TIGE FILETÉE - 7 : TROU DE GAVAGE
8 : ENTRETOISE IT-FIX - 9 : CHEVILLE D'ANCRAGE
10 : PERÇAGE DE LA MAÇONNERIE POUR CHEVILLE D'ANCRAGE

L'avantage majeur de la fixation IT-FIX réside dans sa composition en matériaux synthétiques isolants (résine renforcée à la fibre de verre). Lors de sa mise en œuvre, l'injection au cœur de l'IT-Fix d'une mousse expansive haute performance reconstitue le manteau isolant et assure l'étanchéité à l'air.

Autres avantages de l'IT-Fix :

- l'élimination de la formation de condensat à l'intérieur de la couche d'isolation (du fait de l'absence de métal)
- la réduction des phénomènes de résonance rencontrés lors de l'implantation de machineries de ventilation fixées sur les toits terrasses.



Une technologie primée aux Trophées Régionaux Alsace Innovation



IT-Fixing a été désignée le 12 décembre 2012 comme entreprise primo-innovante, lors de la soirée officielle de remise des Trophées Régionaux Alsace Innovation.



IT-FIX pour les charges lourdes.



Utilisation recommandée : balcons, escaliers, rampes d'accès, pergolas, terrasses, brise-soleil, abris de voiture, enveloppes de façade ...

Avantage IT-Fix : pose en une seule intervention

Charges maxi admissibles en traction : Nt(kN) < 75 kN

IT-FIX BANNE pour les stores-bannes.

Utilisation recommandée : store-banne

Avantage IT-Fix : grande robustesse d'appui

Charges maxi admissibles en traction : Nt(kN) < 30 kN



IT-FIX SHUTTER pour les volets.



Utilisation recommandée : volets battants

Avantage IT-Fix : pose en une seule intervention

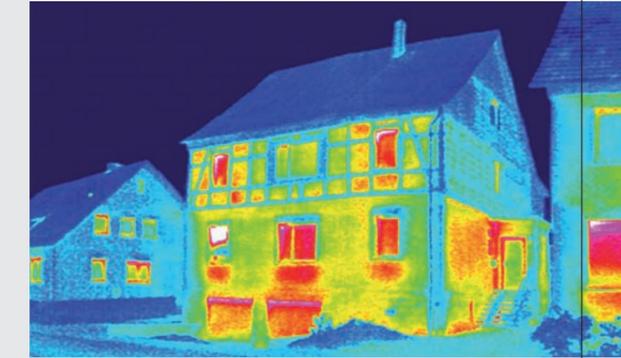
Charges maxi admissibles en traction : Nt(kN) < 200 daN

IT-FIX CLIM pour les climatiseurs.

Utilisation recommandée : climatiseurs, chauffage, machineries de ventilation

Avantage IT-Fix : réduction des transmissions sonores

Charges maxi admissibles en traction : Nt(kN) < 350 daN



Toute construction neuve ou toute rénovation soumise à autorisation d'urbanisme déposée à partir du 1er janvier 2013, devra obligatoirement respecter la réglementation thermique consignée dans les textes réglementaires publiés dès 2010.

Les maîtres d'ouvrage devront obtenir de la part des maîtres d'œuvre une attestation du respect de la réglementation en vigueur au début et à l'achèvement des travaux.

Le dispositif de fixation IT-Fix préserve l'intégrité du manteau isolant au niveau des fixations sur les façades du bâtiment, c'est donc l'assurance d'obtenir par les bureaux officiels de contrôle l'attestation de respect de la réglementation thermique en vigueur.

Cette attestation s'inscrit dans les exigences de résultats et de moyens demandés aux bâtisseurs, promoteurs et maîtres d'ouvrage notifiées dans les lois Grenelle I et II avec notamment le contrat de performance énergétique.



Nous consulter pour obtenir les notes de calculs et les tableaux de valeurs